



SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

BULLETIN D'INFORMATIONS

TRIMESTRIEL

Juin 2010

N° 69

ÉDITO

Actions

sommaire

Nos dossiers

- Audience à la DGRH le 25 mars p.2
- Audience à la DGESCO le 12 avril p.3
- Audience au cabinet le 17 mai p.5
- Ministère de la santé le 29 mars p.7

Métier

- États généraux de la sécurité p.8
- Le DPC toujours en question p.12

Vos droits

- CAPN du 25 mars p.13
- Prescription p.14
- Calendrier vaccinal 2010 p.14
- Publication p.15
- Bilan grippe A, suite p.15
- GIPA p.15

Vie syndicale

- Activité syndicale p.15
- Bulletin d'adhésion p.16

Le ministère de l'Education nationale nous promet depuis trop longtemps la mise en place de groupes de travail sur les missions et la revalorisation de notre profession...

Après le temps des discussions, vient le temps des actions. Dans l'hypothèse ambiguë de la revalorisation concomitante des médecins et infirmiers envisagée par le ministère, nous devons lui démontrer la détermination forte de notre corps professionnel. S'il est bien suivi, le boycott des statistiques montrera clairement le mécontentement des médecins de l'Education nationale sur l'insuffisance de réponses de la part de leur ministère de tutelle. L'enquête intersyndicale sur nos missions nous donnera d'autant plus de poids et d'arguments dans les négociations ultérieures. Elle permettra de valoriser le travail effectué et d'appuyer sur la nécessité de certaines missions que nous ne sommes plus en mesure de remplir de façon satisfaisante au regard des besoins. Elle est aussi une interpellation éclairée sur l'inopportunité des quelques indicateurs de référence de notre activité actuellement retenus. Rendue anonyme, elle ne mettra jamais en cause les médecins personnellement. Enfin, pour la crédibilité de nos négociations futures pour vous défendre, il est indispensable que notre ministère constate l'adhésion syndicale des médecins de l'Education nationale.

Votre participation au boycott des statistiques officielles et à l'enquête est à cet égard fondamentale.

Ensemble, agissons pour l'avenir de notre profession !

Corinne VAILLANT
Le 7 juin 2010